



COMMUNIQUE DE PRESSE
Parti Bourgeois/Citoyen
Démocratique Genève
(PBD/PCD Genève)



Genève, le 19 mai 2019

PBD/PCD Genève pour les votations du 19 mai 2019 Commentaires sur les résultats

Sujets fédéraux :

- ***La loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA).***

Le PBD/PCD Genève se réjouit de l'acceptation de cette réforme, qui permettra aux PME et PMI de notre pays d'être sur un meilleur pied d'égalité avec les grandes entreprises bénéficiant de statuts spéciaux. De plus, notre pays sera de surcroît en meilleure position sur le plan international et donnera ainsi une meilleure stabilité sur le long terme. Enfin, grâce à cette nouvelle réforme, l'AVS obtient un sursis financier pour quelques temps. C'est une solution provisoire, en attendant d'en trouver une autre plus adéquate pour payer nos futures retraites.

- ***L'arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen).***

Le PBD/PCD Genève se réjouit de l'acceptation de cette nouvelle loi qui n'entachera pas nos relations diplomatiques avec l'U.E. Malgré une campagne agressive et mensongère - en tentant de faire croire au désarmement de notre armée et de celle du Vatican -, nos services de sécurités pourront continuer à bénéficier de l'accord Schengen-Dublin, accepté par le peuple suisse en 2005.



COMMUNIQUE DE PRESSE
Parti Bourgeois/Citoyen
Démocratique Genève
(PBD/PCD Genève)



Sujets cantonaux :

- ***La loi modifiant la loi instituant la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (LCPEG) (Financement de la CPEG) (B 5 22 – 12228), du 14 décembre 2018 (loi 1) ;***

La loi modifiant la loi instituant la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (LCPEG) (B 5 22 – 12404), du 14 décembre 2018 (loi 2) ;
Le PBD/PCD Genève dit OUI à la loi 12404 concernant le financement de la CPEG.

La question subsidiaire :

Le PBD/PCD Genève préfère la loi 2 concernant le financement de la CPEG.

Le PBD/PCD Genève regrette ce résultat. La Gauche et les syndicats ont réussi à faire croire aux citoyens genevois que ce refinancement résoudrait le problème de fond, qu'ils ont sagement évité d'aborder, c'est-à-dire la primauté des prestations qui continuent à creuser un trou dans la caisse de pension de l'Etat. Une fois de plus, les citoyens seront nombreux à devoir payer pour une caisse dont ils ne bénéficieront jamais. Nous avons l'intime conviction que nous devons à nouveau payer pour sauver cette caisse d'ici quelques années, car le minimum de restructuration pour assurer la pérennité, ne sera pas réuni.

- ***La loi modifiant la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM) (Sauvons les emplois du commerce genevois) (I 1 05 – 12372), du 21 septembre 2018***

Le PBD/PCD Genève regrette que le dimanche en famille soit sacrifié au profit du commerce et de la consommation. Ce test, reste qu'une ébauche pour l'heure, mais il va à l'encontre des préoccupations écologiques et encourage la consommation 7 jours sur 7. Qui est prêt à renoncer à une consommation instantanée comme internet nous la propose, au bénéfice de toutes ces personnes qui travaillent dans les magasins désormais ouverts le dimanche, au lieu d'être avec leur famille ?

- ***La loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) (D 3 15 – 12006) (RFFA), du 31 janvier 2019***

La RFFA ayant été acceptée, cette loi cantonale doit aussi être modifiée dans ce sens, pour que nous puissions appliquer cette nouvelle réforme à Genève.

- ***L'initiative populaire cantonale 167 «Pour une politique culturelle cohérente à Genève»***

Le PBD/PCD Genève est très satisfait qu'une vraie politique cantonale de la culture, soutenue par l'Association des Communes Genevoises, puisse enfin voir le jour avec une meilleure gestion des coûts et des subventions.



COMMUNIQUE DE PRESSE
Parti Bourgeois/Citoyen
Démocratique Genève
(PBD/PCD Genève)



- ***L'initiative populaire cantonale 170 « Pour des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu du ménage ! »***

Le PBD/PCD Genève n'est ni content ni mécontent de ce rejet ! En effet 10% ou pas, les plus démunis auront toujours de la peine à payer leurs primes d'assurance maladie, sans que l'État ne les aide financièrement. Il est donc urgent de changer radicalement notre système de financement de santé au niveau fédéral. Renvoyer le paquet aux cantons, ne fait que déplacer le problème ; ce n'est pas une solution équitable sur le long terme.

La loi modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LaLAMal) (J 3 05 – 12416) (Contreprojet à l'IN 170), du 31 janvier 2019
Le PBD/PCD Genève dit OUI à la loi d'application de la loi fédérale sur LaLAMal.

Le PBD/PCD Genève est partiellement satisfait de ce résultat. Il reste convaincu qu'avec ces aides, on ne résout nullement le problème de financement, mais du moins on aide les plus pauvres à payer leurs assurances maladies. Nous craignons que cette xième subvention soit uniquement faite pour faire taire les insatisfaits, pour que la vraie question du financement – c'est-à-dire une prime proportionnelle au revenu et pas à la tête -, ne soit pas posée.

La question subsidiaire : Le PBD/PCD Genève préfère le Contre-Projet.

Pour plus de renseignements :

Thierry Vidonne (079 341 56 76)
Président PBD/PCD Genève
Vice Président PBD Suisse
<http://www.bdp.info/ge/fr/>
<https://www.facebook.com/PBD.GE/?ref=ts&fref=ts>

André Leitner (079 277 27 50)
Vice-Président PCD Genève